

CAP SUR BREST

Mars 2010



Le rapport d'activités national se trouve dans l'enseignant hors série n°132 de janvier 2010.

Faites la différence !



**Syndicat des
Enseignants de l'UNSA**



SPECIAL ELECTIONS

SOMMAIRE

Appel à voter	Page 2
Rapport d'activités académique 2007-2010	Page 3
Instructions de vote	Page 10

CONTACTS

SE-UNSA Guadeloupe
5 rue de la clinique
Assainissement
Immeuble JABOL
97139 Les Abymes
Téléphone :
0590 82 22 04
Téléphone Fax :
0590 83 08 64
Portable:
0690 84 82 04
SMS:
0690 54 87 33
Courriel :
971@se-unsa.org

Congrès Académique du SE-UNSA Guadeloupe



APPEL A VOTER

Tous les trois ans, le **SE-UNSA Guadeloupe** tient son **Congrès Ordinaire**. Cette année, il aura lieu **les 3, 4 et 5 mars 2010**, afin de préparer le **Congrès National les 17, 18 et 19 mars 2010 à Brest**.

A cette occasion, nous sommes appelés à nous prononcer sur les activités du Syndicat au plan départemental et national et à procéder au renouvellement du Conseil Syndical.

C'est un moment important dans la vie de notre Syndicat. Chaque adhérent doit s'y intéresser et se sentir concerné de manière effective.

Vous avez trois votes à émettre...

Dans ce bulletin, vous trouverez le matériel de vote concernant les rapports d'activités académique et national et le renouvellement du Conseil Syndical.

Comment voter?

1. Mettez dans l'enveloppe vierge le bulletin concernant ces trois votes.
2. Glissez ensuite cette enveloppe vierge dans l'enveloppe portant la mention « **ELECTIONS AU CONSEIL SYNDICAL** ».
3. **Renseignez** cette deuxième enveloppe et **signez**.
4. Affranchissez et postez votre enveloppe ou faites-la parvenir au siège **au plus tard le lundi 1^{er} mars 2010 avant 17H**.

Aujourd'hui, vous avez à préparer l'avenir afin de promouvoir un syndicalisme en phase avec son temps et contribuer à l'édification d'un système éducatif de la réussite pour tous et d'une société de justice et de progrès universel.

Le Bureau Syndical

Le dépouillement !

Il aura lieu lors du Congrès qui se tiendra les 3, 4 et 5 mars 2010.

PRECAUTION :

Sous peine de voir votre vote annulé, vous devez impérativement :

- ne porter aucun signe sur la petite ;
- ne pas omettre de porter les renseignements demandés sur la grande enveloppe ;
- signer la grande enveloppe.

BULLETIN DE VOTE

RAPPORT D'ACTIVITE NATIONAL

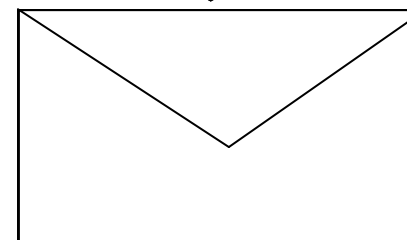
--	--	--

RAPPORT D'ACTIVITE ACADEMIQUE

--	--	--

ELECTION AU CONSEIL SYNDICAL

--	--	--



Exp :
NOM :
Prénom :
signature

SE-UNSA GUADELOUPE
1, RUE DE LA CLINIQUE
IMMEUBLE JABOL
97139 LES ABYMES

ELECTIONS AU CONSEIL SYNDICAL

INSTRUCTIONS DE VOTE

Quand voter ?

Dès réception du matériel et jusqu'à la limite de réception des votes (1^{er} mars 2010 à 17h). Attention aux délais d'acheminement du courrier.

Où voter ?

Chaque adhérent peut adresser par la poste son enveloppe de vote correctement remplie ou la déposer au siège de la section, dans une urne, pendant la période de vote.

Qui vote ?

Tous les syndiqués à la section de la Guadeloupe ayant au moins 3 mois d'ancienneté et à jour de leur cotisation au titre de l'année scolaire 2009 / 2010 à la date de clôture du scrutin - actifs ou retraités quel que soit leur lieu d'exercice et leur spécialité - en exercice ou en congé.

Sur quoi portent les votes ?

Chaque adhérent a trois votes à émettre :

- un sur le rapport d'activités national (voir site National).
- un sur le rapport d'activités académique (inclus dans ce bulletin).
- un sur le renouvellement du conseil syndical de la section, à partir des candidats qui se sont manifestés, suite à l'appel publié dans le bulletin de décembre 2009.

Comment voter ? (voir schéma page 11)

- Glissez votre bulletin de vote dans la petite enveloppe (qui ne porte aucune inscription) sur laquelle vous n'écrivez rien.
- Glissez cette petite enveloppe dans la grande que vous cachez. N'oubliez pas de compléter cette dernière (Nom, Prénom et signature).

RAPPORT D'ACTIVITES ACADEMIQUE pour l'exercice 2007 - 2010

Les activités de notre syndicat ont été nombreuses pendant les trois années écoulées et particulièrement au cours de l'année 2009. Elles ont concerné tous les domaines de la vie syndicale mais également de la vie sociale et politique.

Un mouvement social réunissant des acteurs syndicaux, politiques, associatifs autour du thème de la vie chère et de la « pwofitasyon » a secoué la Guadeloupe pendant 44 jours.

Le SE-UNSA Guadeloupe en lien avec sa fédération (l'Unsa Education) et son Union (l'Unsa) a pris toute sa part dans cette lutte pour permettre de faire avancer les revendications.

I – NOS PRINCIPALES PREOCCUPATIONS

Durant notre mandature un grand nombre de dossiers a mobilisé toute notre attention.

1.1 - Les suppressions de poste

La politique du gouvernement depuis quelques années de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite a entraîné un certain nombre de conséquences :

- augmentation du nombre d'élèves par classe.
- multiplication des classes à plusieurs niveaux dans le premier degré
- création de nombreux postes à compléments de service
- suppression massive de postes dans le second degré.

ADHERER EN LIGNE

Le SE-UNSA ne vit, ne peut vous informer, agir, s'opposer et proposer que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Nouveau! Paiement en ligne sécurisé par carte bancaire sur le blog du SE-UNSA Guadeloupe

<http://se-uns971lover-blog.com>



Face à cette situation inadmissible, nous nous sommes battus et avons obtenu une relative diminution du nombre de classes à plusieurs niveaux, favorisant ainsi la réussite du maximum d'élèves. Nos nombreuses interventions auprès de l'administration et dans les différentes instances ont permis de réduire le nombre de suppressions de poste, de limiter l'utilisation massive d'HSA (Heure Supplémentaire Année) et de mieux organiser les postes à complément de service. Concernant ces derniers, le syndicat en fait son cheval de bataille pour les années à venir.

1.2 - Début de carrière

La branche Jeunes Enseignants est une composante prioritaire de notre section. Pour faire connaître le SE-UNSA, nous avons organisé :

- des réunions d'information syndicale où nous avons rencontré régulièrement les collègues à propos des stages filés, du mouvement 1er et 2nd degré et des autres thèmes d'actualité. Durant l'année scolaire, les PE2 ont pu participer à 2 réunions syndicales sur le temps de service sur leur site de formation. Une présence, quasi quotidienne, est assurée à l'IUFM de Guadeloupe, notamment les mercredis, jeudis et vendredis dès 9h30.
- des actions en direction des jeunes enseignants en se déplaçant dans les circonscriptions (dépendances comprises) pour aller à leur rencontre, les écouter et les renseigner.
- des campagnes de prospection et d'adhésion ciblées et déterminées qui permettent de mettre en place une politique de fidélisation de nos adhérents.
- des brochures spécifiques liées à la réalité du département.

De plus, en début de chaque année scolaire, à l'IUFM de Guadeloupe, nous mettons en place un dispositif d'accueil des stagiaires et étudiants avec une équipe dynamique et disponible.

Pendant le mouvement social de janvier à mars 2009, le SE-UNSA s'est mobilisé pour faire aboutir la revendication concernant le recrutement de 19 candidats inscrits sur la liste complémentaire. Cette revendication a été relayée auprès du ministère par le SE-UNSA National.

<http://se-unsa971.over-blog.com>



LISTE « Tous ensemble pour un syndicalisme de progrès » conduite par Gustave BYRAM

ELECTIONS AU CONSEIL SYNDICAL DU SE – UNSA GUADELOUPE
Scrutin : dès réception du matériel de vote au lundi 1er mars 2010

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Commune d'exercice</u>
<u>PREMIER DEGRE</u>			
1 - JACOBSON	Joël	PE	PETIT-CANAL
2 - MALHERBE	Sandrine	PE	BOUILLANTE
3 - NICOLAS	David	PE	ABYMES
4 - SIMION	Jean-Joël	PE	MORNE-A-L'EAU
5 - VERSIN	Rony	PE	ANSE-BERTRAND
6 - DUMOULIN	Gerty	PE	POINTE-A-PITRE
7 - NOC	Delphine	PE	GOSIER
8 - AINCE	Dominique	PE	CAPESTERRE B.E.
9 - COCO-VILOIN	Pierre	PE	POINTE-A-PITRE
10 - BEHARY	Teddy	PE	CAPESTERRE B.E.
11 - MOLINA	Elizabeth	PE	MORNE-A-L'EAU
12 - LUNOR	Vincent	PE	POINTE-NOIRE
13 - GUSTAVE	Viviane	PE	MORNE-A-L'EAU
14 - FAHRASMANE-DESCHENE	Myriam	PE	PORT-LOUIS
15 - FANHAN	Max	Retraité	Siège SE-UNSA
16 - DANTIN	Valérie	PE	POINTE-NOIRE
17 - JEAN	Antony	PE	POINTE-A-PITRE
18 - PLACERDAT	Maddy	PE	SAINT-MARTIN
<u>SECOND DEGRE</u>			
1 - BYRAM	Gustave	Certifié	BASSE-TERRE
2 - ALIDOR	Edgard	Certifié	SAINTE-ROSE
3 - VAIRAC	Lucette	Retraîtée	Siège SE-UNSA
4 - DEZAC	Philippe	PEGC	BAIE-MAHAULT
5 - THEOPHILE	Firmin	Certifié	LAMENTIN
6 - JOUGLINEU	Judith	Certifiée	ABYMES
7 - PONTURE	Jean-Charles	Certifié	ABYMES
8 - MOREAU	Katy	Certifiée	MOULE
9 - BROUTA	Fritz	Pr. EPS	ABYMES
10 - KISSOUN	Chantal	Certifiée	BASSE-TERRE
11 - VINCENOT	Claude	CE EPS	MOULE
12 - PAUL	Marie-Noëlle	Pr EPS	ABYMES
13 - ANNE-MARIE	Béatrice	Certifiée	GRAND-BOURG M.G.
14 - ARTHUR	Basile	PEGC	PORT-LOUIS
15 - BARDUS	Jack	CPE	SAINTE-ANNE
16 - DOLLIN	Modeste	Certifié	ABYMES
17 - BOTTREAU-ROUSSEL- BONNETERRE	Lydie	PEGC	BASSE-TERRE
18 - ALIDOR	Gérard	Retraité	Siège SE-UNSA
19 - PELAGE	Girard	Certifié	POINTE-A-PITRE



C'est dès maintenant que nous devons préparer les prochaines échéances, afin d'assurer une meilleure présence du SE-UNSA Guadeloupe au sein des différentes instances locales.

2.5 - La syndicalisation

Le SE-UNSA Guadeloupe n'a cessé de progresser en nombre d'adhérents, en particulier chez les jeunes enseignants. Le travail de terrain reste une priorité pour notre syndicat qui se doit d'être une référence en tant que représentant du personnel enseignant.

III – RAYONNEMENT DU SYNDICAT

Le secteur communication du syndicat s'est considérablement développé grâce :

- à son blog qui permet une information interactive des collègues, la syndicalisation en ligne, le téléchargement de documents,
- à Facebook, un réseau social planétaire permettant d'échanger des informations. Nous accueillons plus de 1200 abonnés qui nous font confiance.
- à Twitter, un autre réseau social créé le 29 avril 2009 et qui compte déjà 300 adhérents.

Tous ces outils modernes donnent au syndicat une meilleure présence sur le Net. Cela a pour effet que notre syndicat soit maintenant reconnu par les médias qui nous sollicitent.

Le syndicat a renoué avec la tradition en organisant un déjeuner champêtre le 28 juin 2009, au complexe sportif de Diane, Petit Bourg.

Cela a été un moment fort de convivialité rassemblant des militants et sympathisants dans un cadre agréable permettant ainsi de tisser des liens plus étroits.

**Les 3, 4 et 5 Mars 2010,
Cap sur Trioncelle Baie-Mahault,
au Congrès Académique du SE-UNSA Guadeloupe.**

1.3 - Le mouvement des personnels

Les délégués du personnel préparent avec attention les CAP afin que les dispositions retenues répondent au mieux aux attentes de nos collègues. Mais l'Administration a changé les règles du mouvement en rendant publiques les informations qu'elle nous demandait de tenir secrètes tant que la CAP ne s'était pas tenue. Nous avons dénoncé cette situation incohérente du système qui induit les collègues en erreur. Car, seules les conclusions retenues lors de la CAP est fiable. Nos Commissaires Paritaires continueront à se battre pour que le bon sens revienne.

1.4 - Le personnel précaire

Les personnels en situation de précarité sont souvent mal considérés. Au SE-UNSA, nous avons toujours milité pour qu'ils ne soient pas des laissés pour compte. Nous avons toujours été à leurs côtés pour améliorer leurs conditions de travail, en les aidant dans leurs démarches administratives et en défendant au mieux leurs intérêts face à la hiérarchie. Nous travaillons activement à faire changer les règles pour rendre le contrat à durée indéterminée plus facile d'accès.

1.5 - La direction d'école

Le protocole d'accord signé en 2006 a permis de revaloriser la fonction des directeurs et de leur fournir une aide administrative et du matériel informatique avec connexion Internet. Nous avons organisé plusieurs réunions de suivi afin de faire le point sur l'avancée du protocole. A la suite d'une enquête menée par le SE-UNSA dans les écoles, nous avons pu constater que certains directeurs ne bénéficiaient pas des avantages de cet accord. Le syndicat va s'assurer que ce protocole puisse s'appliquer à tous les directeurs d'école, quelque soit le nombre de classes et la circonscription.

ALERTE SMS

Vous souhaitez être informé(e) rapidement et discrètement du résultat de votre mutation, de votre promotion, ...

Le SE-UNSA Guadeloupe vous propose de vous alerter par SMS. Pour plus d'informations contactez-nous au :

0690 54 87 33



1.6 - La réforme des lycées

Le dossier sur la réforme des lycées repris par Luc CHATEL semble mieux répondre à nos préoccupations. Nous restons une force de propositions pour nous assurer que les objectifs de cette réforme ne lèsent pas les uns et les autres.

1.7 - Le socle commun de compétences

Le SE-UNSA n'est pas contre ce dispositif. Cependant, il reste vigilant et exige un véritable accompagnement à travers la mise en place d'un pilotage académique.

1.8 - L'ASH

Le gouvernement veut diminuer le nombre de places pour la préparation du diplôme de directeur d'établissement d'enseignement adapté et spécialisé (DDEEAS).

Le SE-UNSA n'a cessé d'intervenir et d'interroger l'Administration sur cette question. D'autre part, concernant les AVS, personnels précaires chargés d'accompagner la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap, le SE-UNSA a revendiqué la pérennisation des missions d'accompagnement assurées par des personnels bénéficiant d'une formation initiale et continue débouchant sur l'insertion professionnelle.

Le SE-UNSA Guadeloupe a appelé à soutenir les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Le soutien a été important au niveau académique et national. Cela a permis de limiter les suppressions de postes.

Le SE-UNSA a défendu les collègues du RASED dans le cadre du dossier relatif à leur déplacement. Il a dénoncé ce temps de trajet de plus en plus long, d'autant plus qu'il est décompté du temps de travail devant élèves, sans pour autant être indemnisé au prorata du kilométrage effectué.

1.9 - La Mastérisation

Décidée de façon unilatérale par le Président de la République, elle a provoqué un grand débat au niveau national, et les conséquences pour notre académie pourront s'avérer très graves. Après avoir pris l'avis de l'UAG, le SE-UNSA Guadeloupe a demandé un moratoire de quatre ans afin de nous y préparer.

II – ACTION SYNDICALE

2.1 - Réunions statutaires

Les réunions statutaires prévues se sont régulièrement tenues. Certaines ont été élargies aux correspondants, afin qu'ils soient plus au fait de la vie du syndicat et être les relais de l'information sur le terrain.

L'actualité nous a conduits, quelquefois, à tenir quelques réunions extraordinaires.

Les délégués du personnel ont rendu compte des résultats des travaux des commissions paritaires par des bulletins et des notifications individuelles aux collègues concernés. C'est une des conditions pour que le Syndicat se développe.

Nous restons cependant persuadés qu'une assiduité beaucoup plus grande de ses membres aurait rendu le travail encore plus efficace.

2.2 - Formation syndicale

La formation syndicale est un élément capital pour l'efficacité des militants qui doivent appréhender les grands enjeux du syndicalisme, mais aussi être armés pour porter des réponses aux questions des collègues et les défendre auprès des autorités.

Nous avons organisé quatre stages de formation syndicale par année qui ont permis à un certain nombre de militants de découvrir le syndicat, de s'approprier ses valeurs et d'être plus efficaces sur le terrain.

Les T1, T2, T3, T4 sont chaque année plus nombreux à participer à notre stage intitulé « entrée dans le métier ».

Nous poursuivrons cette politique de formation et particulièrement au profit des jeunes et des nouveaux syndiqués.

2.3 - Communication intra et inter

Le syndicat a créé une base de données pour tisser un réseau de correspondants. Ce qui lui permet d'utiliser des outils de communication adaptés. En moyenne, nous envoyons 600 sms et 4000 mails par mois.

Grâce à ce dispositif le syndicat peut entrer en contact rapidement avec tous ses adhérents de manière directe et immédiate.

2.4 - Elections professionnelles 2008

Notre participation aux élections professionnelles de décembre 2008 nous a permis d'augmenter notre représentativité dans le second degré, notamment chez les certifiés. Cependant nous avons connu un léger recul au niveau du premier degré.

SE-UNSA Guadeloupe,
du nouveau pour le syndicalisme...